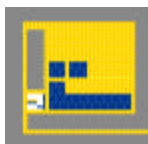


Pour des territoires ouverts sur le monde



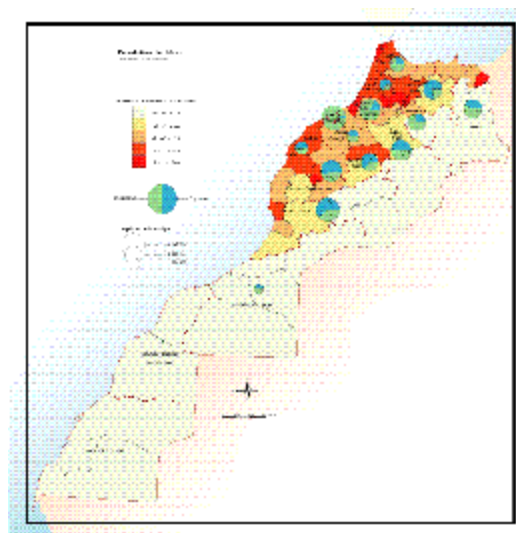
Direction de l'Aménagement du Territoire



Construire l'avenir des territoires

A l'heure où le Maroc doit faire face aux multiples défis tant internes qu'externes, la politique de l'aménagement du territoire opte pour une nouvelle vision, qui s'inscrit dans la perspective de la construction de territoires plus attractifs et plus compétitifs pour les préparer à mieux accueillir l'investissement. Cette nouvelle vision est d'autant plus nécessaire que notre pays a opté pour une démarche de libre échange international; il y a donc urgence à mettre en place une nouvelle gestion territoriale qui soit à la hauteur des enjeux de notre temps; une gestion fondée sur l'équité sociale, l'efficacité économique et la protection des ressources naturelles.

**Des défis à soulever
qui interpellent tout à la fois la
société, les élites et les pouvoirs
publics
Ces défis sont démographique,
économique et écologique**



Un défi démographique: c'est l'arrivée à l'âge de travail des générations les plus nombreuses, nées au cours des décennies soixante-dix et quatre-vingt. La situation peut se résumer en deux chiffres; chaque génération en âge d'entrer sur le marché du travail (entre 15 et 20 ans)

compte près de 650.000 individus alors que la génération sortante (entre 60 et 65 ans) en compte 150.000.

Face à telle situation, la seule démarche possible est d'impulser la création d'emplois au niveau des besoins réels de l'ensemble de la population, femmes et hommes. Mais cela suppose des transformations assez profondes dans la régulation économique et le comportement des acteurs.

Un défi économique: C'est l'entrée en vigueur en 2010 du traité de libre échange. Cela pose d'abord un problème de mise à niveau d'une ampleur considérable; mais en fait il s'agit de bien plus que cela; nous sommes confrontés à un véritable renversement historique de la logique économique. La logique du développement auto-centré a montré ses limites. Le mot-clef du raisonnement économique est désormais la compétitivité et celle-ci repose sur l'efficacité globale du système socio-économique, en commençant par la productivité du travail et du capital.

Un défi écologique: Pour notre pays, la question des ressources se pose en termes d'échéance, et ce, dans le domaine le plus décisif, celui de l'eau. D'ici une quinzaine d'années, nous aurons mis en exploitation toutes les réserves.

L'eau n'est pas la seule ressource concernée; on retrouve des problèmes de déforestation, d'érosion des sols.



préparer les territoires de demain

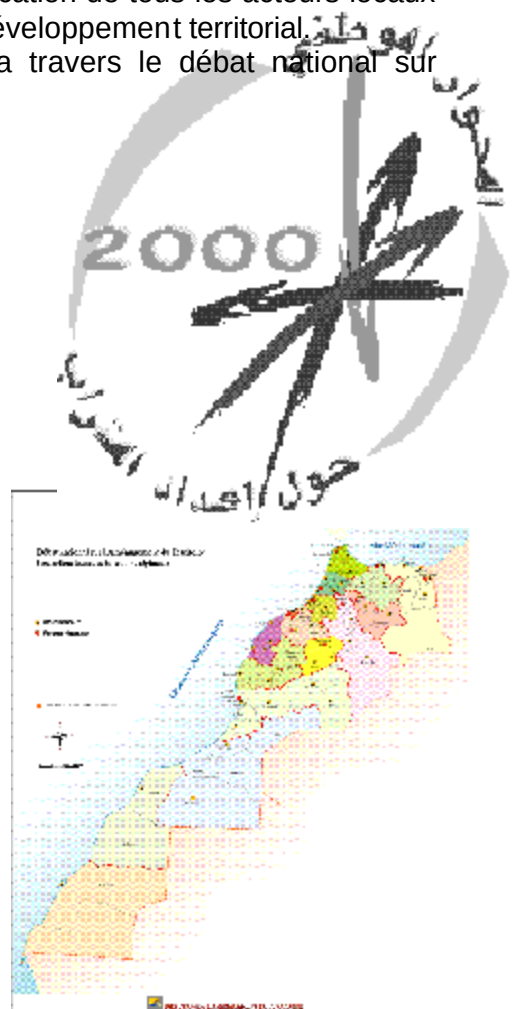
Une politique d'aménagement du territoire basée sur l'approche participative

Ce sont les exigences de renouvellement, de mise à niveau et de démocratie effective qui ont conduit le Gouvernement à mettre en place une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui allie progrès et justice sociale, efficacité économique et valorisation des ressources naturelles pour un développement durable. Ce dernier ne peut être garanti qu'avec la participation et l'implication de tous les acteurs locaux et régionaux dans la conception de leur projets de développement territorial. Cette approche participative a été concrétisée à travers le débat national sur l'aménagement du territoire.

Le Débat National sur l'Aménagement du Territoire a été un moment fort du dialogue entre l'Etat, les collectivités locales, mouvements associatifs, organisations syndicales et entrepreneurs. Cette mobilisation sans précédent a été l'occasion d'unifier les visions autour d'une politique d'aménagement du territoire qui opte pour les stratégies de proximité en privilégiant la dimension locale, car c'est à ce niveau que se mesurera la compétitivité de chaque région et son aptitude à transformer, efficacement les ressources locales en perspectives de développement.

En effet, chaque territoire, selon ses ressources, ses potentialités propres devrait contribuer au développement de l'activité productive nationale en s'appuyant sur une logique de réseaux qui fait de la solidarité entre les territoires une base pour le développement durable.

Dans cette même continuité, de nouvelles préoccupations sont intégrées à ce projet territorial qui sont déclinées à travers les axes de réflexion aujourd'hui initiés par la Direction de l'Aménagement du Territoire et qui considèrent le développement local comme l'aiguillon qui impulse une dynamique du développement national.



Les Systèmes Productifs Locaux

Des territoires et des entreprises unis pour revitaliser le tissu économique

Dans le cadre de la nouvelle vision d'aménagement et de développement des territoires, la Direction de l'Aménagement du Territoire s'engage dans une démarche consistant à favoriser le développement des Systèmes Productifs Locaux (SPL) au Maroc. Cette démarche correspond à la nouvelle conception de gestion et d'aménagement du territoire qui laisse une grande place à la responsabilisation des acteurs locaux et régionaux.

Les SPL?

Fortement inspirée de l'analyse de l'expérience italienne des districts industriels, la notion des SPL renvoie à une organisation territorialisée de la production.

Les SPL renvoient à de nombreux phénomènes où le territoire et la proximité géographique jouent un rôle important dans les relations entre les acteurs du développement économique.

Le SPL apparaît comme une forme d'organisation économique performante et comme lieu de processus économiques collectifs situés. Le SPL devient un lieu défini par une proximité de problèmes et de coordination des attentes et des actions des individus.

Ces SPL s'insèrent normalement dans des territoires avec lesquels ils entretiennent des relations fortes à travers des échanges inter-entreprises des accords de coopération ou de concurrence.

Les SPL contribuent au renforcement du système productif

En jouant sur les spécificités territoriales et sur la mobilisation des acteurs locaux, le SPL se distingue de la démarche selon laquelle, il faudrait appliquer dans tous les domaines les règles de la compétitivité et de l'optimisation de la productivité des facteurs (capital, ressources humaines, ressources naturelles).

La démarche SPL permet de:

- passer d'une stratégie de compétitivité-coût à une compétitivité basée sur l'innovation
- Choisir une meilleure spécialisation et mailler le système industriel
- rééquilibrer les aides en faveur des PME
- atténuer les disparités régionales
- créer des emplois productifs
- réinsérer l'entreprise dans son territoire et moduler la politique à l'égard des investissements étrangers en fonction des caractéristiques des différents territoires.

La démarche SPL conduit à une nouvelle conception du développement dans laquelle le territoire doit devenir la cible de l'action publique, l'acteur central étant désormais l'entreprise et les opérateurs économiques.

Les SPL: une construction consciente de l'économie locale

Les SPL présentent un processus de construction impliquant de nombreux acteurs qui se mobilisent dans des actions communes ou projets collectifs. La démarche SPL suppose une coordination consciente de l'économie locale.

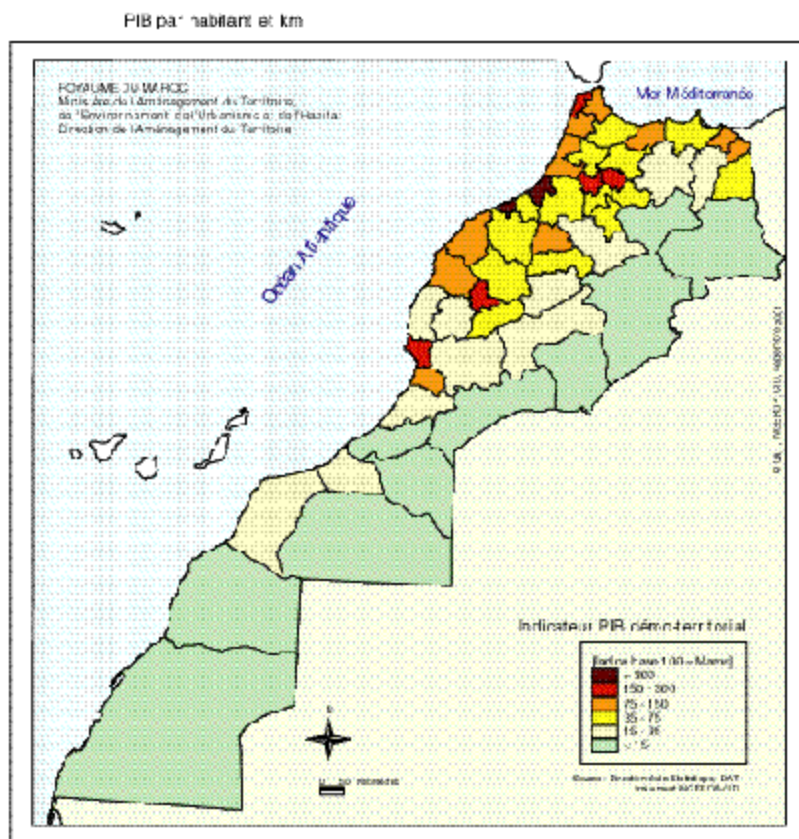
La compétitivité territoriale

Des territoires plus attractifs, plus compétitifs

La compétitivité territoriale, un projet novateur qui se démarque par l'intérêt apporté au territoire comme composante capitale dans le développement à un moment où les interventions des divers opérateurs, dans l'optique de la mondialisation et la libéralisation des échanges, mettent l'accent surtout sur la mise à niveau des tissus productifs nationaux et négligent leurs relations avec les territoires. Pourtant, ces derniers constituent l'environnement immédiat des entreprises et de ce fait agissent directement sur leurs performances.

La Direction de l'Aménagement du Territoire a lancé une étude sur la compétitivité territoriale qui a pour finalité d'évaluer la compétitivité des espaces différenciés au sein du territoire national, avec une analyse qualitative et quantitative des indicateurs de compétitivité; d'identifier les facteurs explicatifs de ces écarts en termes d'avantages comparatifs et enfin de déterminer les grandes actions à effet de levier pour certains espaces.

Autrement dit, avec la libéralisation des échanges, la finalité de l'étude sera d'établir un bilan territorial précis de façon à cibler les politiques d'incitation dans le cadre d'une mise à niveau de la compétitivité des territoires marocains.



Les objectifs

? Etablir le diagnostic à moyen et long terme du territoire marocain

? Identifier les espaces "porteurs de développement"

? Identifier des mesures de "développement adapté" pour les espaces clairement menacés

les Aires Métropolitaines

***Valoriser les complémentarités, créer des solidarités
entre les acteurs et renforcer l'attractivité des territoires***

Dans un contexte marqué par une décentralisation élargie, une accélération de la croissance urbaine et une intensification des dynamiques concurrentielles, les villes jouent de plus en plus un rôle moteur et deviennent des points d'appui incontournables pour le renouvellement et le développement de l'économie. En dehors des agglomérations de Rabat-Salé et Casablanca, il existe au Maroc des régions animées essentiellement par des binômes urbains (Tanger-Tétouan, Fès-Meknès, Agadir-Taroudant, Oujda-Nador, etc.) qui jouent des rôles spécifiques et qui pourraient être amenés à devenir des bases pour un développement régional ultérieur.

Ces binômes peuvent en effet, constituer les noyaux centraux d'une armature de pôles d'équilibre, susceptibles d'organiser un meilleur équilibrage de régions urbaines, au sein d'elles-mêmes, et permettre, par la même occasion, l'émergence de territoires métropolitains qui renforceraient la dimension au moins nationale des bipôles en question. Ces espaces devront être complémentaires et constitueront des pôles d'appui et de liaison avec les grandes agglomérations nationales et transnationales.

Des objectifs bien définis

? fournir une vue d'ensemble du dispositif socio-économique et de son évolution et mettre en exergue les grandes tendances démographiques, les principales fonctions économiques, sociales et territoriales des centres urbains,

? appréhender les tendances lourdes qui vont contribuer à déterminer l'évolution des principaux secteurs économiques et de l'emploi et à la configuration à terme des espaces métropolitains structuré autour des binômes,

? redéfinir les fonctions urbaines dans le cadre d'une problématique territoriale adaptée aux spécificités des espaces.